

Les mises en guerre de l'État. 1914-1918 en perspective.

Colloque international organisé par le Crid 14-18 à Paris, Laon et Craonne (Aisne), du 30 octobre au 1^{er} novembre 2014.

À partir de l'été 1914, les sociétés européennes paraissent brutalement saisies par la guerre et, ce faisant, saisies par l'État. C'est en son nom que des millions d'hommes vont s'affronter, sous l'uniforme, et que s'opère une gigantesque « mobilisation » des corps, des esprits et des ressources, pour reprendre le terme de l'époque toujours employé par les historiens. Cent ans plus tard, alors que tous les États ayant fait la guerre ou en étant issus lancent de vastes programmes de commémoration, le moment est bienvenu pour étudier comment l'État parvient à faire la guerre et, en retour, ce que la guerre fait à l'État. Dans le cadre de cette vaste question, ce colloque international et pluridisciplinaire (histoire, science politique, sociologie) s'intéressera aux **mises en guerre de l'État** considérées comme l'ensemble des *processus* par lesquels l'irruption de l'événement se traduit – ou ne se traduit pas – dans les structures, dans les actes et les manières de faire de la puissance publique. Il s'agira donc d'observer des éventuelles ruptures ou des ajustements limités, mais toujours des situations de *passages* liées à la situation de guerre.

La réflexion sur les mises en guerre de l'État sera restreinte à des enquêtes précises, limitées à des objets abordés de manière empirique, matérielle, voire matérialiste. Il est surtout attendu qu'il soit décrit, de manière fine et sur des terrains bien circonscrits, *comment* les choses se passent dans leur dimension la plus concrète, en s'interrogeant sur les conditions de possibilités de ce déroulement. Les idées, les lois ou directives de toutes sortes, seront avant tout envisagées en tant qu'il sera possible d'en mesurer les effets ou les applications.

Dans cette perspective, l'analyse de la mise en place ou du développement d'un outil et d'une organisation particulière sera particulièrement bienvenue : une commission de contrôle postal en France, un bureau de recrutement en Grande-Bretagne, une région militaire en Allemagne, ou encore un atelier de travaux publics, une gare de triage, un office de ravitaillement, un hôpital de campagne, un cabinet ministériel, etc. De même, il sera important d'aborder le cas des institutions plus ou moins situées aux marges de la fonction publique (une chambre de commerce, un syndicat, un diocèse ou une loge, etc.) et dont la guerre serait susceptible de mettre en lumière la capacité à capter du capital d'État.

C'est à ce niveau d'observation que pourront être saisis en actes les phénomènes d'invention ou d'ajustements de normes et de procédures (une éventuelle spécificité des modes d'organisation militaire et leur diffusion, l'évolution des modalités d'emprise sur les corps : identification, définitions de la nationalité, etc.), les permanences ou les renouvellements de personnels (les limogeages de 1914, le remplacement dans l'urgence des fonctionnaires partis au front, le recrutement et la spécialisation d'experts, etc.), les conflits de compétences (pouvoirs civils et militaires, par exemple, ou du sommet à la base des hiérarchies administratives) et leur arbitrage, etc.

L'État sera entendu au sens le plus large de la puissance publique sous toutes ses formes. D'abord, parce que l'État central à la française n'est qu'une de ces formes possibles et qu'il sera accordé le plus grand intérêt aux démarches permettant l'étude d'autres situations nationales et d'autres modèles étatiques (multinationaux, fédéraux, impériaux, etc.) éventuellement dans un cadre comparatif. Ensuite parce que, l'objectif du colloque étant de réunir des études aussi proches que possible des réalités concrètes, les pouvoirs locaux (municipalités, par exemple) entrent dans le

champ d'étude considéré. Le colloque s'attachera ainsi à observer l'État à toutes les échelles et sur les différents types de territoires qu'il recouvre : de la commune au pays, l'arrière et l'avant, la zone des armées, les territoires occupés, les colonies etc. Enfin, comme on l'a déjà suggéré plus haut, on pourra examiner la manière avec laquelle le périmètre de l'action publique se modifie dans le contexte d'une sphère publique élargie en temps de guerre, ce qui révélera éventuellement l'importance de ses marges (les associations ou institutions de toutes sortes qui se réclament et qui sont reconnues comme porteuses de « l'intérêt général », par exemple) et obligera à reconsidérer la frontière entre le « public » et le « privé ».

À l'image d'une précédente manifestation scientifique organisée autour des mutineries de 1917, **le colloque sera à la fois centré sur 1914-1918 et largement ouvert à une mise en perspective avec d'autres conflits des XIX^e et XX^e siècles qui pourront aussi faire l'objet de propositions.** Par ailleurs, si le moment inaugural de l'entrée en guerre est par définition privilégié, aucune borne ultérieure n'est *a priori* fixée puisque le processus de mise en guerre d'un service de l'État ou d'une forme de l'action publique peut fort bien s'étendre sur une longue période, voire être différé ou engagé après l'entrée en guerre elle-même (on peut penser par exemple à la mise en place, en 1916, de la conscription au Royaume-Uni et de la loi sur le service auxiliaire en Allemagne). C'est à ce titre que l'étude des mises en guerre de l'État n'est pas seulement celle des « entrées en guerre » : elle peut recouvrir des séquences plus longues, aussi bien en amont (l'extension de la conscription en France dès 1905 ou 1913) que vers l'aval (la fin du cycle de guerre de la production imprimée aux alentours de 1923), posant la question du maintien dans le temps de mécanismes ou d'institutions élaborés dans l'urgence par les États, de leur caractère éphémère ou durable, et des façons dont des modes d'action et de fonctionnement nés du conflit peuvent ensuite être réutilisés, repensés ou pérennisés (le contrôle médical des travailleurs introduit en 1916 dans les usines d'armement qui se déploie après guerre dans le monde industriel).

Largement ouvert dans l'espace et dans le temps autour du point de référence de 1914 et composé d'enquêtes bien circonscrites, ce colloque permettra de questionner ce qui semble une évidence, au moins en France : la spectaculaire capacité de l'État de prendre en charge, presque du jour au lendemain, une société toute entière. L'intensification de l'emprise de l'État est-elle immédiate, progressive, continue ou discontinue ? Connaît-elle des phases d'essoufflement, des ratés ? S'accompagne-t-elle de phénomènes parallèles de « déprise » ? Loin de toute généralité ou de toute extrapolation hasardeuse, est-il possible de repérer des formes de résistances ou d'évitement ?

Les propositions de communication, problématisées, devront présenter brièvement les matériaux mobilisés (archives, témoignages...). Elles ne dépasseront pas 5 000 signes. Elles devront parvenir à crid.colloque2014@gmail.com le **15 mai 2013 au plus tard**.

Comité scientifique : Sylvain Bertschy (université Paul Valéry-Montpellier III), François Buton (CNRS-CEPEL), Jean-François Chanet (Sciences Po Paris), Astrid Guinotte (université du Havre), Alexandre Lafon (université Toulouse 2 le Mirail), André Loez (CRID14-18), Nicolas Mariot (CNRS-CURAPP), Julien Mary (université Paul Valéry-Montpellier III), Valériane Milloz (université de Paris I-IRSEM), Philippe Olivera, Jean-Paul Pellegrinetti (université de Nice), Renaud Payre (IEP Lyon-Triangle), Emmanuelle Picard (ENS Lyon), Giovanna Procacci (université de Modène), Frédéric Rousseau (université Paul Valéry-Montpellier III), Philippe Salson (université Paul Valéry-Montpellier III), Arndt Weinrich (Institut Historique Allemand, Paris), Thomas Weber (University of Aberdeen - Harvard University), Blaise Wilfert (ENS Ulm).

**The state goes to war.
Bringing the Great War into perspective.**

International conference organised by the Crid 14-18 in Paris, Laon and Craonne (Aisne), October 30th – November 1st, 2014.

From the summer of 1914, European societies seem brutally seized by war and, as a consequence, seized by the State. In the name of the State, millions of men enrolled in the armed forces are to fight one another. Bodies, minds and resources are subjected to a gigantic “mobilization”, a contemporary word still used by historians. A hundred years later, when all the warring States, as well as the States that were born from the conflict, are launching ambitious commemorative programs, the moment seems well chosen to study how the State wages war and, in return, how war transforms the State. As part of this vast topic, this international and multidisciplinary (history, political science, sociology) conference will address **the invention of the War State**, from the perspective of all the *processes* through which the event has – or does not have – an impact on the organisation, actions and conduct of the public power. The aim is to identify potential changes or limited adjustments, but always within situations of *transition* born from the conflict.

The reflection on the invention of the War State will be limited to detailed case studies, backed up by precise empirical research. Studies are expected to describe precisely, within well-defined confines, *how* things happen in the most concrete way, and to examine the conditions of possibility at work. Ideas, laws or theoretical debates of all sorts will above all be approached through the evaluation of their implementation or results.

In this perspective, the analysis of the setting up or the development of a particular instrument or organisation will be especially appreciated: a postal censorship office in France, a recruitment centre in Great Britain, a military district in Germany, or a military jail, a supply office, a field hospital, a minister’s private office, etc. It will also be important to broach the subject of institutions located more or less at the margins of civil service (a chamber of commerce, a trade union, a diocese or a Masonic lodge, etc.), since the war may increase their functional or symbolic proximity to the state.

The observation of the State at that level will make it possible to appreciate the extent to which norms and procedures were invented and adjusted (definition of nationalities, states’ control over bodies through identification of individuals, military methods of organisation...), changes in personnel were implemented (the 1914 dismissals of French generals, the hurried replacements of the civil servants that left for the front, the recruiting and the growing specialization of experts, etc.), conflicts of authority unravelled and were arbitrated (between civil and military powers, for example, or from top to bottom of administrative hierarchies).

The State will be understood in the largest sense to mean all forms of public power. First, because the central state as the French know it is only one of its possible forms. Approaches that allow the study of other national situations as well as of other types of States (multinational, federal, imperial, etc.), possibly using a comparative approach, will consequently be most welcome. Second because, as the aim of the conference is to collect studies that are as close as possible to concrete realities, local powers (city councils, for example), are part of the considered field of study. The conference will endeavour to observe the State on all scales and on all the different types of territories it covers: from town to country, from rear to front, army zone, occupied territories, colonies, etc. Finally, as

mentioned above, the conference will examine how the scope of public action changes in the context of a widened public sphere, revealing the importance of what lies at its margins (all sorts of organisations or institutions which are officially recognized as beneficial to the public) and will lead to reconsider the line between the “public” and “private” sectors.

In line with a previous scientific event centred on the 1917 mutinies, the conference will focus on 1914-1918 but will also be largely open to paper proposals about other 19th and 20th century conflicts that could put the subject into perspective. Besides, even though the inaugural moment of the entry into the war is favoured by definition, no later time limit is set, since the process of adapting to war situations can take up a long period of time, or even be postponed after the entry into the war (such as, the 1916, the implementation of conscription in the United Kingdom or of the auxiliary service law in Germany). That is why the study of the invention of a War State goes further than the beginnings of the conflict: it can cover longer periods, extending before the war (the extension of conscription in France as early as 1905 or 1913) as well as after (the end of the war cycle of print production around 1923). It raises the question of the durability of mechanisms or institutions that were designed in a hurry by the States, of their lasting or transient nature, and of the way methods and measures born from the conflict can be reused, redesigned or made durable (medical check-ups for factory workers from 1916, broadened after the war to the whole industrial world).

This conference, largely open in space and time around the focus point of 1914 and based on well-defined studies, will investigate a fact that seems evident, at least in France: the State’s remarkable capacity to take charge of a whole society, almost overnight. Is the intensification of the State’s hold on society immediate or gradual, continuous or discontinuous? Are there slower phases, failures? Is it paralleled with a loss of influence in other areas? Is it possible to detect forms of resistance or avoidance, while refraining from all generalizations and risky extrapolations?

This Call for Papers invites abstracts that problematize their subjects and briefly describe the source materials used (archives, diaries...). Abstracts (max. 5000 characters) must be submitted to crid.colloque2014@gmail.com by **15 May 2013 at the latest**.

Scientific committee : Sylvain Bertschy (université Paul Valéry-Montpellier III), François Buton (CNRS-CEPEL), Jean-François Chanet (Sciences Po Paris), Astrid Guinotte (université du Havre), Alexandre Lafon (université Toulouse 2 le Mirail), André Loez (CRID14-18), Nicolas Mariot (CNRS-CURAPP), Julien Mary (université Paul Valéry-Montpellier III), Valériane Milloz (université de Paris I-IRSEM), Philippe Olivera, Jean-Paul Pellegrinetti (université de Nice), Renaud Payre (IEP Lyon-Triangle), Emmanuelle Picard (ENS Lyon), Giovanna Procacci (université de Modène), Frédéric Rousseau (université Paul Valéry-Montpellier III), Philippe Salson (université Paul Valéry-Montpellier III), Arndt Weinrich (German Historical Institute, Paris), Thomas Weber (University of Aberdeen - Harvard University), Blaise Wilfert (ENS Ulm).